Revue indisciplinaire de sciences sociales
EspacesTemps.net

La lutte pour l'instauration de nouvelles normes corporelles.

Par Sylvain Villaret. Le 15 August 2019

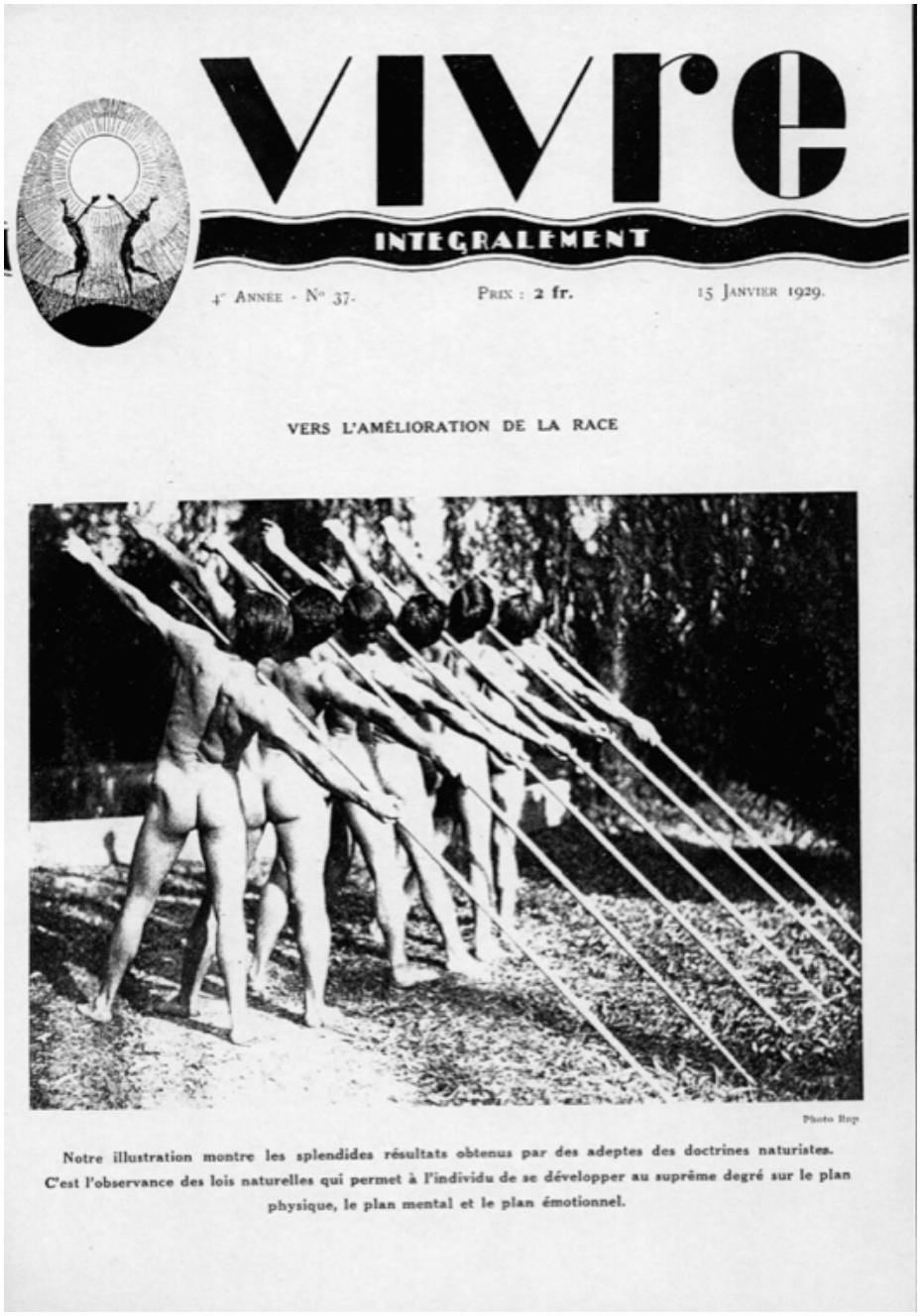

VIVRE

INTEGRALEMENT

4e Année - N° 37. Prix : 2 fr. 15 Janvier 1929.

VERS L'AMÉLIORATION DE LA RACE

Photo Rep

Notre illustration montre les splendides résultats obtenus par des adeptes des doctrines naturistes. C'est l'observance des lois naturelles qui permet à l'individu de se développer au suprême degré sur le plan physique, le plan mental et le plan émotionnel.

Couverture du numéro 37 de la revue naturiste *Vivre Intégralement*.

Le 31 août 2017, la Mairie de Paris a inauguré un espace naturiste situé au sein même du parc du Bois de Vincennes. Cet acte politique, largement médiatisé, souligne en premier lieu la reconnaissance dont le naturisme fait l'objet, son inscription dans le paysage social et culturel français. Cette décision n'a cependant pas été épargnée par les railleries et la polémique. L'épisode parisien vient ainsi nous rappeler que le naturisme est longtemps apparu comme une pratique « anormale », déviante. En effet, la nudité collective fait partie des mises en jeu du corps controversées, que les naturistes tentent de diffuser au début du 20e siècle ; une nudité collective qui tombe alors sous le coup de la loi française. Les articles 330 et 238 du code pénal, portant respectivement sur l'outrage à la pudeur et l'atteinte aux bonnes mœurs, associent de façon univoque la dénudation dans les lieux publics à l'exhibitionnisme, l'indécence, la pornographie et le libertinage. Les pionniers du naturisme ont ainsi conscience de transgresser la norme, avec les risques, judiciaires mais aussi sociaux, que cela comporte.

Instruits de ces éléments soulignant l'actualité de ce sujet, nous partirons de l'idée que le naturisme représente une stratégie de construction identitaire alternative (Villaret 2005) (Villaret 2006), prenant pour assise le corps et comme ferment, élément structurant, le mythe d'un retour salvateur à la nature (Baubérot 2004). Subséquemment, ses prosélytes sont amenés à proposer un autre mode de vie et à produire leur propre système de normes, de valeurs, de significations, articulées autour de ce mythe. Celles-ci ont trait non seulement à l'exercice physique, l'alimentation, l'habillage, l'hygiène au sens large, mais aussi à la sexualité, la pudeur, au genre. Par voie de conséquence, les naturistes sont pris dans des dynamiques de contestation, de subversion et se voient « repoussés » du côté de la marge, des contre-cultures. Ils s'en prennent dès lors à ceux qui détiennent le pouvoir d'imposer la norme, tout en tentant d'attirer à eux un public toujours plus large.

Nous nous interrogerons dès lors, en suivant une perspective historique, sur les facteurs qui ont présidé à l'émergence de ces pratiques corporelles jugées déviantes. Par quels processus ces mises en jeu du corps ont-elles été élaborées, expérimentées ? Se pose avec la même acuité la problématique de la légitimation de ces pratiques, de leur diffusion au sein de la population. Autrement dit, quelles ont été les conditions mais aussi les actions, les stratégies déployées qui ont déterminé l'adhésion du public, le fait de reconnaître une légitimité à ces nouvelles normes corporelles ?

Au fil du texte, nous nous attacherons ainsi à souligner les processus complexes d'intériorisation, d'incorporation de nouvelles normes, qui trouvent leur justification dans la critique d'une société qui s'est fourvoyée en se coupant de la nature et a fait des comportements déviants une norme. Cet argument facilite le retournement du stigmate et permet, avec la mise en œuvre de véritables programmes éducatifs, de s'extraire des conventions en ayant le sentiment d'agir pour son propre bien ainsi que pour celui l'humanité. À cette occasion, nous mettrons en exergue le rôle clé attribué au sport dans la perspective de créer les conditions du changement et de structurer un lieu de contestation capable de peser dans le débat. Nous faisons le choix d'illustrer cette évolution à travers deux temps forts de l'histoire du naturisme : son invention à la fin du 18e siècle, suivie rapidement par sa structuration en médecine alternative, puis sa transformation entre les deux guerres, pour le cas de la France, en mouvements de réforme de la vie. Deux temps donc, marqués par les difficultés que rencontrent les tenants du naturisme pour diffuser leurs idées et leurs pratiques, le second 20e siècle voyant leur banalisation et leur légitimation sous l'angle des loisirs de masse.

Des normes de santé et de soins alternatives… (fin 18e-19e siècles).

Une lutte perdue pour définir les normes de la médecine officielle.

Lorsque le naturisme apparaît, dans le dernier tiers du 18e siècle, il est circonscrit à la sphère médicale. Il s'agit alors essentiellement d'une philosophie de traitement néohippocratique. Parmi les grands principes qui la caractérisent, se distingue la *natura medicatrix*, autrement dit l'idée d'une nature qui trouve par elle-même les voies de la guérison et qu'il suffit donc de laisser agir, d'accompagner. Subséquemment, la maladie est vue comme une réaction salvatrice de l'organisme se purgeant des substances morbides. Cette approche, centrée sur le traitement du malade pris dans sa globalité et sa spécificité, vient ainsi en contradiction avec sa concurrente allopathique alors en plein essor.

L’itinéraire des plus mouvementés de cette médecine, tout au long du siècle suivant, témoigne d’une lutte farouche pour définir non seulement des normes de traitement, de soins mais, par-delà, les usages légitimes du corps, voire la façon légitime de se représenter le corps. C’est en stigmatisant la médecine populaire, mais aussi la médecine naturiste, que s’impose alors en France, comme en Allemagne d’ailleurs (Garden 2008), un nouveau paradigme médical acquis à la science expérimentale et fondé sur une organisation en spécialités. Claude Bernard s’en fait l’éminent porte-parole.

Cette évolution s’affirme d’autant mieux, au sein de la corporation des médecins, qu’elle va de pair avec l’accession de ces derniers à un nouveau statut, avec l’accroissement de leur pouvoir social. Homme de science, représentant de la vérité et donc détenteur d’une autorité légitime, le médecin devient par voie de conséquence un vecteur majeur de savoirs-pouvoirs (Foucault 1975) qui normalisent les individus, disciplinent les corps. En témoigne la loi du 10 mars 1803, qui institue le principe du monopole, suivie, quelques temps plus tard, par la loi du 30 novembre 1892, règlementant l’exercice médical.

L’individu, son corps et la maladie se trouvent découpés, appréciés au travers des prismes de la physiologie, de la sémiotique, de l’anatomie générale, de la pathologie, de la thérapeutique. Le début du 19e siècle voit ainsi le naturisme médical ramené, pour son empirisme que l’on oppose à l’expérimentation, au rang des médecines du passé, pire encore, de l’obscurantisme.

L’expérimentation de pratiques de soin « déviantes ».

Cette situation, si critique soit-elle, favorise le renouvellement du naturisme, tant du point de vue de ses applications que de ses perspectives. Ce dernier bénéficie, en cela, de l’apport décisif des cures naturelles inventées par des guérisseurs dans les pays germaniques. L’histoire du naturisme est en effet celle d’une circulation internationale d’idées et de pratiques. Parmi les figures les plus marquantes de ce phénomène, se distinguent Vincenz Prießnitz, Johan Schroth, Arnold Rikli, Sebastian Kneipp, Eduard Baltzer, Maximillian Bicher-Benner et Theodore Hahn. Profondément critiques concernant le tournant allopathique et savant pris par la médecine officielle, ils développent des traitements thérapeutiques accessibles à tous et fondés sur le recours, relativement brut, aux éléments naturels. Une fois encore, la nature est célébrée pour sa puissance médicatrice. L’individu est ainsi vu comme porteur d’une force vitale qu’il convient de recharger auprès des sources naturelles de vie, grâce à la pratique des bains d’air, d’eau et de soleil et à une alimentation à dominante végétarienne.

Si certaines applications, comme l’usage des enveloppements humides, sont loin d’être nouvelles, héritages du savoir-faire des guérisseurs et autres rebouteux, les significations qu’elles prennent et leur réception auprès du public le sont. Ces traitements prennent en effet tout leur sens dans un contexte marqué par l’avènement de la modernité, au sens que lui confère Christophe Charle, c’est-à-dire une rupture dans la perception du temps qui passe, le sentiment partagé d’une coupure irrémédiable entre le passé et le présent. Cette discordance des temps (Charle 2011) s’exprime ainsi en termes de rapports entre l’homme et la nature. Elle conduit les pionniers de la *naturheilkunde*[1] à s’émanciper des *contrôle sociaux* (Becker 1985, p. 83) et à expérimenter, à innover afin de retrouver l’harmonie perdue. En effet, les nouvelles pratiques qu’ils promeuvent trouvent leur justification, leur légitimité dans la conviction très « rousseauiste » que les sociétés modernes se sont coupées de la nature. L’homme a perdu les clés de la vérité, d’une vie saine, morale, et la société elle-même est incapable de les lui donner. Bien au contraire, par ses conventions, ses modes, son urbanisation (Baubérot et Bourillon 2009) et son industrialisation, elle

l’en éloigne toujours plus.

Prenant pour argument premier la santé, pour caution morale le salut de la race, ils instaurent au sein de leurs établissements des pratiques qui remettent en cause les conventions sociales, en particulier celles diffusées par les élites. Les normes vestimentaires sont tout particulièrement pointées du doigt. Arnaud Baubérot souligne d’ailleurs avec justesse que c’est « l’ensemble des codes vestimentaires par lesquels les normes de savoir-vivre de la bourgeoisie assurent le maintien et la contention du corps » (Baubérot 2004, p. 91) qui se trouvent mises à l’index. Les pionniers des cures naturelles consacrent d’ailleurs une bonne part de leur énergie à diffuser leurs traitements, mais aussi une hygiène de vie permettant de prévenir l’apparition des maladies. Ils en dépensent tout autant pour critiquer celle de leurs contemporains et les conventions sociales qui la sous-tendent. C’est dans ce cadre donc que la nudité, circonscrite certes à des fins thérapeutiques et hygiéniques, se déploie à travers une large panoplie de prescriptions jouant sur l’étendue du corps laissée à nu.

Au milieu du siècle, cette évolution marginalise encore plus la médecine naturiste au sein d’un corps médical, qui se définit par rapport à une norme allopathique et scientifique. En effet, aux contours flous, invérifiables, de la *natura medicatrix* se surajoutent des représentations vitalistes et des pratiques prêtant à suspicion. En France, le fait que ces dernières soient issues des pays germaniques, autrement dit d’un ennemi héréditaire (Leenhardt et Pitch 1990), est un facteur aggravant. D’une médecine dépassée, d’un autre âge, on passe ainsi à une médecine déviante, renouant avec des croyances et des pratiques populaires. Rassemblant dans un même sac naturistes et vitalistes, Claude Bernard dénonce le mysticisme qui les entoure, leurs idées n’étant « rien d’autre qu’une sorte de superstition médicale, une croyance au surnaturel […], une sorte de charlatanisme involontaire, c’est à dire la croyance à une science infuse et indéterminable » (Bernard 1984, p. 110).

Une réponse aux angoisses identitaires liées à la modernité.

Pourtant, cette approche de la médecine et de la santé répond bien à une attente, et, en cela, fait preuve d’une notable efficacité. En témoigne la création précoce d’associations populaires visant à diffuser la médecine et l’hygiène naturiste, les *naturheilverein*, et leur regroupement dès 1872 en fédération. Ces associations ne tardent pas à se doter de terrains pour se livrer aux bains d’eau, d’air et de soleil, ainsi qu’aux exercices physiques afin de prévenir les maladies. En témoignent encore les cohortes de patients en provenance de toute l’Europe, qui se pressent à l’établissement de Prießnitz à Gräfenberg (Silésie autrichienne) dans les années 1830. Parmi eux, nombre de têtes couronnées. Face d’ailleurs aux procès pour charlatanisme qui lui sont intentés, Prießnitz ne doit son salut qu’à l’appui de la cour d’Autriche, en la personne, notamment, de son médecin attitré, le Baron de Turckheim.

On peut s’interroger sur les motivations qui conduisent ces élites sociales à fréquenter de tels lieux de cures où elles sont soumises à des conditions de vie éprouvantes et forcées d’adopter de nouvelles normes corporelles ? Par exemple, à Gräfenberg, les journées de traitement commencent généralement à cinq heures du matin. Y alternent suées, applications d’eau à des températures descendant jusqu’à cinq degrés, enveloppements humides, sciages de bois, marches pieds nus sur l’herbe et douches prise en pleine nature. L’alimentation est rustique et les patients connaissent, après le froid, la faim. Le confort est minimal, jusque dans les chambres à coucher : couvertures restreintes, chauffage limité ou absent.

De notre point de vue, le succès de ces cures et leur diffusion dans les différentes couches sociales s'expliquent au regard de la quête de sens, de repères qui anime les populations, et notamment une partie des élites confrontées au délitement de ce que recouvrait l'*ancien régime*. C'est cette même quête, *in fine* d'identité, qui les amène à essayer et adopter des normes corporelles alternatives, divergentes. On peut certes voir dans l'acceptation de ces nouvelles normes un effet de contexte, propre à des institutions de type totalitaire, c'est-à-dire produisant « une sorte d'univers spécifique qui tend à les envelopper » (Goffman 1968, p. 45). Mais, il nous semble que cela va bien au-delà.

En effet, un ensemble de facteurs concourt à faire tomber les certitudes quant au sens à donner à la vie, à remettre en cause les coutumes, les usages. Urbanisation, travail industriel, sécularisation de la société, affirmation du politique, libéralisme, autant de phénomènes en plein essor qui, dans une modernité désenchantée (Fureix et Jarrige 2015), participent à une accélération angoissante de l'histoire. Certes, celle-ci s'accompagne d'une ouverture inédite d'un champ de possibles, qui est perçue comme étant synonyme de progrès, et donc d'optimisme. Reste que les inquiétudes sont nombreuses, réunies autour d'un sentiment général de décadence (Winock 2017) qui nourrit d'ailleurs la florescence des utopies (Riot-Sarcey 1998). La peur qui sourd au sein des différentes couches sociales se traduit sur le plan corporel. En témoignent le fantasme d'une dégénérescence de la race, l'invention de l'adolescence moderne (Thiercé 1999), mais aussi la fascination pour les récits de crimes, avec l'essor des canards sanglants (Lever 1993), autrement dit d'une presse qui fait la part belle aux faits divers tragiques.

Finalement, face à l'incertitude des repères, du sens, ces cures naturistes sont utilisées dans le but d'ancrer sensoriellement le sentiment de soi (Vigarello 2014), d'éprouver, dans la souffrance et l'effort, un sentiment d'existence renouvelé. À la cure naturiste, on vient ainsi interroger la nature comme sa propre nature et, ce faisant, poser le cadre normatif nouveau dans lequel se déploie le travail identitaire. Mais la cure ne se résume pas à une aventure corporelle, bien que son efficacité tienne à ce qu'elle est surtout un apprentissage par le corps. Elle prend tout son sens au travers de l'argumentaire développé par leurs promoteurs. Les pionniers sont tout à la fois des praticiens et des idéologues, des entrepreneurs de morale (Becker 1985, p. 171) qui définissent très strictement les règles à suivre, tant pendant la cure que dans la vie quotidienne. Respecter les lois de la nature sous peine de déchoir, de dégénérer, telle semble être l'injonction fondamentale diffusée par les chefs de file et reprise par leurs disciples. La cure ne s'arrête pas donc aux portes des établissements. Elle se poursuit, pour les plus convaincus, au quotidien et, parfois, au sein de sociétés, d'associations diverses, relevant de la promotion des traitements naturels mais aussi de la gymnastique et du sport. Ces pratiques physiques sont en effet très rapidement associées à la cure naturelle, à l'hygiène de vie des naturistes. Les associations naturistes se dotent, au tournant du siècle, d'installations, de terrains où leurs adhérents se livrent plus ou moins dévêtus aux bains d'air, d'eau et de soleil et à la pratique des exercices physiques. La nudité intégrale y fait son chemin (Cluet 1999), soutenue par un argumentaire sanitaire, hygiénique mais aussi moral, voire racial – comme dans le cas d'Heinrich Pudor (1906) ou de Richard Ungewitter[2].

Sous l'influence germanique, les praticiens français opèrent, dans la seconde moitié du 19e siècle, une synthèse entre les cures naturelles, l'héritage néo-hippocratique du 18e siècle caractérisé par l'idée d'une *natura medicatrix*, et les apports scientifiques. De dépassé, le naturisme tend à devenir une médecine parallèle, alternative, connaissant ainsi une seconde jeunesse. Reste que la conception naturiste de la médecine, du malade poursuit son chemin dans certaines spécialités médicales, comme la pathologie générale, la physiothérapie, la climatothérapie.

Alors qu'en France, les traitements naturels se diffusent rapidement, leur popularisation précoce,

outre-Rhin, donne lieu à la fin du 19e siècle à des mouvements de réforme de la vie. La remise en cause des normes d'hygiène conduit à celle de toute la société, de ses mœurs et des orientations politiques qui les portent. De prescriptions médicales, on passe ainsi à la promotion d'un mode de vie alternatif. Après la production de normes de traitement, restreintes à un espace et à un temps défini, c'est à la redéfinition de normes sociales à une échelle bien plus large que se consacrent les naturistes allemands. Pour le cas de la France, si l'on fait exception des milieux libres, où s'expérimente un *anarcho-naturisme* au tout début du 19e siècle, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour assister à cette évolution.

L'essor du naturisme réformiste entre les deux guerres : la volonté de s'ériger en contre-pouvoir.

La croisade en faveur d'une société naturelle : combattre les créateurs de normes dévoyées.

La grande guerre vient en effet créer les conditions propices à une émancipation des cadres sociaux qui ne se limite pas, cette fois-ci, à la sphère médicale. L'ampleur du drame et le traumatisme qui en résulte (Becker et Berstein 1990) déstabilisent les repères sur lesquels s'est construite la société française depuis le 19e siècle. Parmi les certitudes qui sont mises à mal, on relève la foi dans la science en tant que source de progrès social. Pour nombre d'individus, la guerre industrielle, avec ses armes, chimiques entre autres, est venue invalider un modèle social, plus encore le système politique et socio-économique, qui a conduit à la catastrophe. Elle est, en retour, un puissant déclencheur dans la fabrique de normes corporelles alternatives, l'expérimentation de nouvelles pratiques.

Doutes, angoisses, sentiment de décadence (Berstein 1988) irriguent en effet les années 1920, nourrissant d'un côté une quête de plaisir, de jouissance et, de l'autre, les engagements militants et politiques en vue d'établir une autre société. L'analyse du contexte de sortie de guerre et de ses effets nous aide ainsi à comprendre pourquoi ce qui été propre à quelques individus a pu devenir une norme partagée. Le premier conflit crée en effet une attente, une ouverture dans le jeu qui permet de faire adhérer à des mœurs, des mises en jeu corporelles jugées déviantes, des individus qui n'auraient jamais franchi le pas.

Pris dans la tourmente, le naturisme s'extrait de sa gangue médicale, se politise et s'organise autour de plusieurs mouvements, reposant sur un réseau de centres. Parmi les principales organisations qui prennent alors leur envol, on citera le Trait d'Union, créé par Jacques Demarquette en 1912, la Société naturiste des docteurs Gaston et André Durville, fondée en 1927, ou encore, la même année, la Ligue Vivre, où se rassemblent autour de Marcel Kienné de Mongeot les prosélytes du nudo-naturisme[3]. On citera également le mouvement hébertiste, lancé par Georges Hébert avant-guerre mais qui, en s'associant à la Société naturiste française, créée par le docteur Paul Carton en 1921, prend un sens et une ampleur inédite. Toutes ces organisations disposent de leur revue et, pour certaines, de leur propre maison d'édition.

C'est avec le poids conjugué de leurs convictions et de leurs structures que les leaders des mouvements naturistes entrent dans la lutte pour imposer leurs vues. En effet, il ne s'agit pas d'en rester au stade de l'utopie, il faut réaliser et prouver qu'il existe une autre voie possible, jusqu'alors niée, dénigrée par la majorité.

À ce propos, tout en s'érigeant en apôtres des temps nouveaux, les leaders du naturisme s'attaquent directement à ceux qui détiennent alors le pouvoir d'imposer la norme.

Si l'on suit les écrits de Becker, cette génération de dirigeants incarne tout à fait le prototype du créateur normes, c'est-à-dire « l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs [et qui] se préoccupe du contenu des lois [car] celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément » (Becker 1985, p. 171). De fait, l'entrepreneur de morale

« estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que des normes n'auront pas été instituées pour l'amender. Il s'inspire d'une éthique intransigeante : ce qu'il découvre lui paraît mauvais sans réserve ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer. Un tel croisé est fervent et vertueux, souvent même imbu de sa vertu. La comparaison des réformateurs de la morale avec les croisés est pertinente, car le réformateur typique croit avoir une mission sacrée » (Becker 1935, p. 171).

Cette appréciation trouvera sa parfaite illustration avec la « croisade contre les fléaux sociaux » (Kienné de Mongeot 1935, p. 3) qu'entreprend Kienné de Mongeot au début des années 1930.

Dans le détail, les naturistes s'en prennent à l'État, en tant que législateur et prescripteur, et à ses institutions, notamment l'école, jugée antihygiénique. Du national on passe au local, avec la prise à partie des édiles communaux, jugés peu soucieux du bien-être de tous, guidés par des intérêts carriéristes. Après l'État et les élus, les porte-paroles des mouvements naturistes concentrent leurs critiques sur le monopole de la médecine officielle et ses « médecins et pharmaciens marrons » (Demarquette 1935, p. 17). La généralisation progressive des vaccins est une source permanente de *casus belli*. Les industriels du tabac, de l'alcool, de l'alimentation en conserve ne sont pas oubliés, ni également les créateurs de mode qui, en faussant le sens de l'esthétique, en érigeant en modèle les femmes « qui atteignent un certain degré de maigreur, ou qui prennent des poses avachies ou séniles » (Hébert 1927, p. 172), font le lit de la dégénérescence de la race. La population elle-même, élites ou classes populaires, est sommée de faire l'effort de s'améliorer, de retirer ses œillères, de ne plus accepter sans réfléchir certaines conventions dont le caractère nocif tombe sous le sens. Enfin, les naturistes s'attaquent au milieu sportif, pris dans la course aux records et à l'argent.

À cela se rajoutent, notamment dans le cas de la Ligue Vivre, l'Église, en la personne notamment de l'Abbé Louis Bethléem (Mollier 2014), et les ligues de moralité publique ou de défense de la famille. Débats contradictoires et procès émaillent ainsi les années 1930. Et pour cause, les propagandistes de la nudité, comme les docteurs Marcel Viard et Pierre Vachet ou Kienné de Mongeot, considèrent que les maux dont souffre l'humanité ont pour principale origine les perversions sexuelles et les névroses générées par la morale judéo-chrétienne.

On le voit à travers les sujets de controverses et les *lobbies* attaqués, le programme réformiste qu'entendent mener à bien les naturistes concerne tous les aspects de la vie physique et sociale. Rien n'est laissé de côté.

De la remise en cause des normes traditionnelles du genre… à leur affirmation.

Parmi les normes qui sont particulièrement mises sous la sellette, il y a celles du genre. Deux camps s'affrontent cependant : d'un côté, les partisans d'une plus grande égalité

hommes – femmes, y compris sur le plan corporel, de l'autre, les défenseurs d'une stricte différenciation et d'une hiérarchisation des sexes. Dans les deux cas, leurs chefs de file portent un regard des plus critiques sur les tendances qui leur sont contemporaines. La critique est politique.

Du côté des progressistes donc, on entreprend la déconstruction de la conception traditionnelle du genre et on dénonce, une fois encore, ceux qui contribuent à la pérenniser : État, Église, mais aussi une partie de la population masculine.

La Ligue Vivre de Kienné de Mongeot est une caisse de résonnance de premier plan concernant les positions féministes les plus avancées. On y trouve des personnages comme Jeanne et Eugène Humbert, militants libertaires connus pour leurs prises de position néo-malthusiennes (Guérrand et Ronsin 2001). De façon plus explicite, la Ligue Vivre cautionne et reprend le programme de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle sur une base scientifique[4], fondée en 1928 par le Dr Magnus Hirschfeld. L'article premier de cette ligue défend l'« égalité politique, économique et sexuelle des hommes et des femmes » (Tamagne 2005, p. 101). Quant à l'article 2, il fixe comme enjeu la « libération du mariage et spécialement du divorce, des règles tyranniques de l'Église et de l'État ». Kienné de Mongeot dénonce le fait que la femme soit « modelée physiquement et moralement pour les besoins d'une Société qui ne tient aucun compte de ses instincts, de sa sensibilité et de ses aspirations » (Kienné de Mongeot 1931a, p. 3). Dans ce combat Kienné de Mongeot est rejoint par le Trait d'Union mais aussi, dans une moindre mesure, par les docteurs Durville. Sur le versant corporel, il s'agit notamment de déconstruire l'image d'une femme faible, de contester un idéal de beauté fondé sur la fragilité et la rondeur. Avec les naturistes, la femme accède à des attributs considérés encore par une majorité comme l'apanage de l'homme : la force, des muscles saillants. Le discours des docteurs Durville ne varie pas la concernant : « la femme de demain sera athlétique » (Durville 1935, p. 95). Le muscle réintègre pleinement l'esthétique féminine.

Le sport a sa place dans cette lutte pour l'égalité des sexes. Déjà, en tant que droit. Pas de sports interdits aux femmes donc, simplement des aménagements, une progressivité accrue. À Physiopolis, centre naturiste établi dans la banlieue parisienne, sur l'île de Platais (Villennes-sur-Seine), les docteurs Durville créent une version féminine du « concours de l'athlète complet ». Ils structurent des équipes féminines naturistes et organisent des compétitions et des tournois avec des clubs féminins de la capitale. La pratique mixte entre sexes mais aussi entre adultes et enfants est également largement répandue, encouragée. Le sport permet de construire cette égalité physique et morale entre hommes et femmes. Chez les adeptes de la nudité intégrale, l'éducation sexuelle fait partie de cette entreprise.

Reste que les progressistes trouvent face à eux le Dr Paul Carton ainsi que Georges Hébert, qui cautionne les écrits très « Action française » de son ami. Bien qu'Hébert plaide en faveur du développement musculaire du corps féminin, qu'il enseigne le sport aux femmes, ses propos ou ceux de son épouse concernant la femme émancipée sont sans équivoque à la fin des années 1920 : à chacun son rôle, à chacun sa place, et l'éducation aux travaux domestiques prodiguée dans les Palestres vient souligner la partition des destins à laquelle adhère le maître de la méthode naturelle. Le modèle de société que Carton et Hébert promeuvent repose sur l'unité de base que constitue la famille, dont les membres sont soudés autour d'un patriarche tout puissant. Le travail féminin y est naturellement dévalorisé, jugé suspect dans la mesure où il signe l'indépendance de la femme et l'éloigne de la maternité. Comme l'écrit le Dr Carton : « des familles s'éteignent parce que la femme, qui se croit obligée d'être l'égale de l'homme, part à la conquête des parchemins ou travaille à l'usine » (Carton 1925, p. 2).

Quant à la mixité des jeunes gens et des jeunes filles non mariés, elle est déconseillée passé le stade de la puberté. La séparation, préconisée notamment pour l'éducation physique scolaire, est jugée comme allant de soi. La compétition féminine en public est également vilipendée. Certains sports sont aussi désignés comme étant moralement dangereux, dans la mesure où ils favorisent, dans leur « conception actuelle » (Hébert 1929, p. 122), la formation d'un caractère trop indépendant. La célèbre tenniswoman Suzanne Lenglen devient ainsi le symbole des perversions générées par le sport, le symbole de la femme affranchie (Tétart 2005) qui sacrifie à une vaine gloire sportive son rôle supérieur de gardienne du foyer. La question du genre se révèle, de fait, un critère pertinent pour situer politiquement parlant les organisations naturistes.

Des hommes nouveaux pour des normes nouvelles.

Les chefs de file du naturisme mènent leur « croisade » avec d'autant plus d'assurance et de détermination qu'ils appartiennent à une génération d'hommes nouveaux (Musset 2015), dont le parcours particulier les conduit à prendre conscience de la relativité, de la subjectivité des normes et, de façon corollaire, de l'éventail des possibles. À y bien regarder, plusieurs caractéristiques les définissent entre les deux guerres. Parmi les premiers éléments, on repère la transformation corporelle significative qu'ils ont connue. Ce sont en grande majorité des individus qui sont ou se considèrent comme des rescapés, voire des miraculés. En tout état de cause, les épreuves qu'ils ont surmontées leur ont fait comprendre l'intérêt vital d'un entraînement physique permanent. Ils entretiennent, *de facto*, un rapport privilégié avec leur corps et leur transformation corporelle accompagne celle de leur sentiment identitaire. Ils sont engagés dans un processus non seulement d'amélioration physique mais aussi intellectuel, moral, qui les pousse à remettre en cause les évidences, à expérimenter, à innover.

Autre élément notable, ces expériences critiques ont nourri chez eux un sentiment identitaire très fort. On peut ainsi voir dans plusieurs de ces parcours – dont celui d'Hébert de Kienné de Mongeot, de Carton – des cas de résilience. Condamnés par le corps médical, la plupart ont guéri contre toute attente, et ce en contrevenant souvent aux prescriptions, en s'auto-soignant.

Ce sentiment d'identité est renforcé par les résistances de tous ordres que ces hommes atypiques rencontrent dans leurs diverses entreprises. Ils partagent d'ailleurs la conviction d'avoir un destin particulier, d'avoir accédé à une clairvoyance dont ils se doivent de faire profiter leurs prochains. Ils ont la certitude de détenir la vérité, vérité que la majorité se refuse de voir alors qu'elle relève du bon sens. Le choix du naturisme, autrement dit l'adoption d'un mode de vie alternatif, n'est donc pas perçu comme étant déviant. C'est au contraire la société et son fonctionnement qui le sont foncièrement. La référence à la nature permet ainsi d'invalider les arguments alors dominants. Elle confère, une fois de plus, un sentiment de légitimité, alors même que les pratiques promues tombent sous le coup de la loi.

On notera enfin que tous ces leaders bénéficient d'un capital culturel non négligeable et qu'ils savent mettre à profit, notamment dans leur art consommé du pamphlet. Reste que l'on compte aussi parmi ces leaders nombre de *self made men*, qui ont su non seulement s'élever physiquement mais socialement.

Le naturisme oscille, dès lors, à des degrés divers, entre contestation, contre-pouvoir et dissidence, sachant bien sûr que les positions évoluent au grès des conjonctures et des adhérents.

Un cadre naturel très strict : au service de la conversion au naturisme.

Reste que si le traumatisme de la guerre et l'angoisse liée à la modernité suscitent le désir d'un retour à une vie naturelle, le passage à la pratique naturiste n'est pas chose aisée, en particulier lorsque ce naturisme invite à une nudité totale[5]. L'individu se heurte alors de plein fouet à son éducation, au rapport au corps et à la pudeur qu'il a intériorisé depuis son plus jeune âge, que ce soit au travers de la famille, de l'école mais aussi de son instruction religieuse. La conversion au naturisme passe ainsi par plusieurs étapes. Elle se construit progressivement, dans un éventail de centres conçus comme des lieux d'expérimentation d'une autre société, d'autres sociabilités, d'un autre rapport au corps.

Insistons cependant sur le fait que la transmission d'un nouveau système de normes passe par des supports médiatiques. Nous avançons ainsi l'idée que le premier espace de découverte, de pratique du naturisme, est la presse, la revue spécialisée, le livre, voire le cinéma. Dans cette médiatisation, le sport joue déjà le rôle d'arrière-plan incontournable, de passage obligé. De fait, le corps naturiste est un corps en mouvement, un corps qui s'expose dans l'effort, un corps sportif. Sa mise en scène, à n'en pas douter, sert aussi de caution morale à un moment où le spectacle sportif suscite l'engouement des foules et l'intérêt des États (Lê-Germain et Tétart 2007).

Après les médias, les premiers pas se font dans des lieux de transition que sont les instituts médicaux ou de culture physique installés en ville, disposant parfois d'un jardin privatif. Il s'agit donc d'espaces fermés, où l'individu se trouve complètement pris en charge et au sein desquels des normes provisoires sont instaurées. Recouvrer et entretenir sa santé sont les motifs mis alors en avant pour autoriser l'affranchissement des contrôles sociaux habituels. La voie d'entrée dans le naturisme reste encore très majoritairement celle de la santé, en filiation directe avec les loisirs et les sports.

Mais cette pratique *indoor*, dans un cadre urbain, est jugée insuffisante, insatisfaisante car incapable de faire changer durablement l'individu. La pratique authentique se déroule dans les espaces naturels de grandes propriétés, implantées dans les ceintures vertes des cités ou à la campagne. Dans la doctrine naturiste, on ne devient vraiment soi-même que dans la nature, en laissant derrière soi la cité et ses conventions. De plus, comme le sport, la nature facilite la dénudation. En quittant ces vêtements, l'individu change de peau, d'identité (Le Breton 2002).

Le moment de la dénudation est cependant décrit comme sensible, délicat, dans la littérature naturiste de l'époque. Les individus sont alors dans un entre-deux jugé déstabilisant. Deux systèmes normatifs entrent en concurrence, en contradiction. La nudité peut y devenir encore érotique, suspecte. C'est notamment pour cela que les centres nudo-naturistes se dotent au départ de vestiaires individuels. Il va sans dire que pour ceux qui pratiquent la nudité intégrale, les centres naturistes sont des sites clos, à l'abri des regards indiscrets, afin de ne pas encourir le risque de plaintes.

On note aussi le choix de sites emblématiques, symboliques, faisant écho à de grands mythes, comme des îles. Cette stratégie est privilégiée notamment par le mouvement dirigé par les docteurs Durville, comme dans le cas de Physiopolis, et son implantation sur une île de la Seine. Mais la surveillance préfectorale, le fait que les naturistes évoluent sous le regard des curieux, ne permet pas de satisfaire l'ambition de disposer d'un espace où le naturisme se déploie sans concession.

En 1931, les docteurs Durville touchent enfin du doigt le rêve d'une cité où le naturisme a force de

loi. Située en face du Lavandou, à 18 km des côtes, l'île du Levant devient ainsi la première commune naturiste de France (Villaret 2014). Les frères Durville y expérimentent la mise en place de normes naturistes, y compris dans les actes officiels. La position des docteurs Durville au sein de l'île leur permet non seulement de définir le règlement intérieur, mais aussi de veiller à son application. Ils s'appuient pour ce faire sur le syndicat des propriétaires, présidé par André Durville lui-même, mais aussi sur l'adjoint spécial de l'île, qui fait office de maire. De fait, le cahier des charges[6] des propriétaires stipule :

« Héliopolis doit être dans l'esprit de ses fondateurs non pas une ville ou un village, non pas une agglomération de maisons ou de villas luxueuses, avec ses garages, ses casinos, ses théâtres, ses usines, ses maisons de commerce, mais une simple cité rustique, où les amateurs d'air et de soleil viendront dans le calme d'une nature splendide, se reposer des fatigues de la civilisation artificielle des villes, en passant des vacances simples et saines, avec le seul luxe d'un idéal élevé, et le seul souci d'une santé plus robuste ».

À Héliopolis, où les radios sont interdites, « le slip de couleur, avec cache-seins pour la femme » (Extrait du règlement d'Héliopolis 1934, p. 10) devient ainsi la norme officielle. Les seins nus se banalisent dès la fin des années 1930 et la pratique de la nudité intégrale est même tolérée dans certaines zones de l'île.

Dans tous les cas de figure, le cadre naturel dans lequel évoluent les naturistes est strict, autrement dit réglementé, organisé, chargé de sens. Les activités sont le plus souvent encadrées par le « maître » ou ses disciples. Loin d'un lieu de totale liberté, le centre naturiste apparaît donc, de par le rôle de conversion de l'individu qui lui est conféré, comme un concentré de prescriptions et donc de normes, une école de la vie naturiste, ce dont rendent compte les règlements intérieurs. Les « lois de la vie saine » (Carton 1922) sont des principes qui le structurent. Si chaque naturiste a le droit au plein air, au soleil, aux loisirs sportifs, il a aussi le devoir d'y participer, d'être dévêtu, de s'améliorer sur tous les plans grâce aux activités proposées. C'est tout au moins ainsi que l'envisagent nombre de leaders. Et devant parfois le manque d'enthousiasme, la tentation est grande d'inscrire cette obligation dans les règlements intérieurs. La rigidité des règlements devient la cause régulière de conflits, et l'échec relatif de leur application dans les centres de la Ligue Vivre, une grande déception pour son fondateur Kienné de Mongeot. De même, à Héliopolis, les docteurs Durville peinent, avec le temps et une fréquentation de plus en plus importante, à faire respecter l'esprit naturiste qui présidait lors de l'ouverture de la première cité naturiste de France.

Le sport au service de l'incorporation des valeurs et des normes naturistes.

Initier au naturisme est une première étape, certes cruciale mais insuffisante. Vient ensuite celle de fidéliser l'individu afin de le transformer durablement, de le faire adhérer à un nouveau système de valeurs dont le corps est le révélateur.

Face aux résistances, les propagandistes du naturisme adoptent ainsi différentes stratégies, mettent en place diverses actions éducatives, ce dont rend compte l'organisation même des centres naturistes. En effet, un centre naturiste marie subtilement nature sauvage, nature redessinée et installations modernes. La nature côtoie ainsi des bâtiments comportant vestiaires, bibliothèque, parfois même salle de conférence et réfectoire, mais aussi douches, et, nécessairement, installations sportives. Tentes en fibrociments, chalets, bungalows fleurissent selon un cahier des charges bien précis.

Stade, piscine, terrains de jeux collectifs deviennent une norme pour tout centre naturiste qui se respecte. Cela est particulièrement vrai chez les nudo-naturistes. Ce choix peut surprendre, à un moment où le sport ne fait pas encore l'unanimité. Mais il rend compte notamment de la sociologie des dirigeants et des adhérents. En effet, classes moyennes et supérieures sont, dans la plupart de ces mouvements, surreprésentées, autrement dit une population si ce n'est initiée au sport, tout au moins sensible à cette pratique culturelle distinctive.

Dans ces centres donc, le sport joue, une fois encore, un rôle déterminant. Une de ses utilités directes est de faciliter l'initiation au naturisme, d'apprivoiser le dévêtissement, voire la nudité collective lors des toutes premières fois. On le comprend aisément : le plaisir généré par le jeu, l'effort produit, permettent de rendre le nu plus naturel, de détourner l'attention. En mobilisant les corps, le sport ainsi que différentes gymnastiques permettent de s'affranchir du sentiment de gêne et de regards trop appuyés. Même si cela n'est pas explicitement formulé, la pratique sportive sert aux hommes à se prémunir d'une réaction sexuelle non désirée et immédiatement repérable. Car telle est la hantise des responsables de centres nudo-naturistes. Cette préoccupation explique en partie, tout du moins nous en faisons l'hypothèse, la valorisation, dans nombre de centres, d'une pratique sportive et gymnastique soutenue, voire intensive, pour le public masculin.

Cette pratique du sport s'inscrit ainsi pleinement dans l'entreprise de rééducation physique, mais aussi morale, à l'œuvre. Les statuts de la Ligue Vivre en donnent la preuve :

« Article premier. – Il est formé, entre les soussignés et ceux qui adhèrent aux présents Statuts, une Association qui, grâce à une discipline salutaire, intellectuelle et morale, grâce à une hygiène physique sévère, grâce à l'abstention d'alcool, des alcaloïdes et du tabac, grâce au redressement des erreurs alimentaires, enfin grâce à la pratique rationnelle de l'insolation, de la nudité et de la gymnastique, a pour but de développer, intégralement, dans tous ses plans, la personnalité humaine et d'obtenir ainsi un équilibre harmonieux, individuel et social, basé sur le culte de l'honneur, du beau et du vrai » – Cité par Fougérat de David de Lastours (1953, p. 1).

Pour être plus complet, il faut souligner que, dans l'esprit des adeptes d'un retour à la nature, faire du sport revient déjà à respecter les lois de la nature. En effet, celui-ci est censé incarner une mise en jeu naturelle du corps. Certes, tous les sports ne se valent pas. Sur l'échelle des valeurs naturistes, certains sont jugés plus naturels que d'autres. Le développement plus ou moins complet de l'individu qu'ils suscitent, les conditions des pratiques, notamment environnementales, le type de mouvements sont autant d'aspects dont dépend leur valeur naturiste.

Reste que le sport est, avant tout, un moyen privilégié pour transmettre l'idéal naturiste, pour incorporer les valeurs et les normes qui le sous-tendent. S'inscrivant dans une éducation corporelle plus large, il est mis au service d'une économie corporelle fondée sur l'ascétisme. L'entraînement régulier, le dépassement de soi enseignent, *in fine*, l'engagement total envers une cause supérieure. Les moniteurs de sports et d'éducation physique qui officient dans les centres sont avant tout des moniteurs de naturisme.

Le sport sert aussi à promouvoir le souci permanent de perfectionnement, tant musculaire que moral, tant esthétique que spirituel, qui caractérise le *naturisme intégral*. Et comme se complaisent à le répéter les docteurs Durville dans leurs écrits, « l'être normal, c'est l'athlète » (Durville 1935, p. 19). L'enjeu est crucial. Il s'agit de former l'homme naturel, c'est-à-dire un homme total, figure mythique qui hantait déjà les imaginaires au 19e siècle. C'est à cette seule condition que l'enfantement d'une nouvelle humanité paraît possible. Le sport apporte sa contribution à chaque

niveau, à chaque étape de cette élévation, de cette métamorphose.

Tournois, championnats, initiations sportives et entraînements physiques collectifs scandent invariablement les journées des naturistes. La revue *Naturisme* des Durville vient donner une aura toute particulière aux concours et autres championnats organisés à Physiopolis. Elle célèbre les performances des naturistes, les records et révèle la présence dans leur centre de *top-modèles* athlétiques, comme Marcel Rouet, élu « plus bel athlète de France » de 1936 à 1943.

Le sportif au corps développé, voire aux muscles hypertrophiés, constitue un modèle pour les naturistes. Les concours sportifs, mais aussi de beauté, qui scandent la vie des principaux centres naturistes ont d'ailleurs pour rôle de mettre en avant, tant chez les enfants, les hommes que les femmes, mais aussi les personnes âgées, la figure du naturiste idéal, auquel on doit s'identifier. En s'intéressant de plus en plus précisément aux mensurations, les naturistes concourent à l'affirmation d'un regard chiffré du corps (Vigarello 2014).

Pour preuve de l'importance du sport, la vie dans les centres s'organise autour du stade et de la piscine. Entraînement sportif collectif, compétitions et autres championnats, initiations sportives, séances de culture physique, étirements et relaxation, autant d'activités qui rythment invariablement les journées des naturistes. Lorsqu'ils partent en excursion en pleine nature, ils n'hésitent pas d'ailleurs à aménager des terrains sportifs avec les moyens du bord (ficelle, branches, pierres…), pour pouvoir pratiquer certains sports comme l'athlétisme, le volley-ball ou le tennis.

Cette passion sportive ne s'arrête pas aux portes des centres, les naturistes s'efforçant de peser sur « l'opinion publique dans l'espoir qu'un jour prochain les électeurs exigeront des pouvoirs publics la création dans chaque ville de stades, de gymnases municipaux gratuits ou presque, et de piscines » (Kienné de Mongeot 1931b, p. 162).

Au début de ce texte, nous nous interrogions sur les processus complexes qui autorisent un individu à s'émanciper d'un système normatif et à adopter des comportements qu'une majorité d'individus réprouve et considère comme déviants. Pour le cas du naturisme, la contestation des codes sociaux, avec, en contrepoint, la volonté d'ériger de nouvelles normes, fait son chemin à la faveur d'un contexte particulier, l'avènement de la modernité, et par le truchement d'hommes nouveaux dont le caractère s'est forgé dans l'épreuve et l'adversité. À un moment où les identités vacillent, où les repères se brouillent, ces derniers proposent une voie de construction identitaire séduisante, car fondée sur le mythe du retour à la nature, le fantasme d'une nature salvatrice. Le caractère déviant des pratiques et des normes qu'ils promeuvent s'efface ainsi au regard des enjeux supérieurs poursuivis. C'est de cette manière que les naturistes maîtrisent les contrôles sociaux, s'émancipent des « représentations traditionnelles qui définissent la pratique comme une violation d'impératifs moraux fondamentaux » (Becker 1985, p. 84). C'est pour le salut de la race, par exemple, que la pratique collective des bains d'air et de soleil doit se développer, y compris dans les parcs des grandes cités, ou encore lors des leçons d'éducation physique scolaire. Il en va de même concernant la consommation de produits frais, le plaidoyer en faveur d'une alimentation à dominante végétarienne, la fin de la lutte des classes et de la guerre des sexes.

Sur fond d'institutionnalisation du naturisme, ces normes alternatives sont instaurées dans des centres naturistes clos, où la vie est régie strictement par les préceptes naturistes. Elles sont

progressivement incorporées grâce, notamment, à l'usage d'activités à la mode, encadrées et redéfinies. Il en va ainsi du sport, qui s'inscrit dans un apprentissage par corps, un processus d'incorporation des valeurs naturistes. La contestation se construit grâce et au sein même des corps. Avec le bronzage, la musculature, elle se grave dans les corps. Le corps devient l'expression d'une contestation et témoigne de la remise en cause de certains pouvoirs, notamment des hommes sur les femmes, d'une classe sociale sur l'autre. Mais la diffusion de nouvelles normes ne s'arrête pas aux portes des clubs naturistes. Elle s'opère dans les espaces médiatiques, ce quatrième pouvoir dont les leaders du naturisme ont une conscience aigüe. Dans ce combat pour changer la norme, les naturistes trouvent dans le sport et les loisirs de puissants alliés, au grand dam des défenseurs de la morale chrétienne. Louise-Marie Ferré en fait le constat en 1935, soulignant que « sur certains terrains de sport, en piscine, etc., il devient courant pour les hommes d'évoluer torse nu, pour les femmes en maillot largement échancré. Au Stade des Tourelles, notamment, on peut voir des athlètes et des athlètesses bronzés, véritablement naturistes dans le meilleur sens du terme, bien que la plupart n'adhère sans doute à aucun groupe » (Ferré 1935, p. 62). Avec les *Sixties*, une autre étape est franchie concernant la diffusion des normes naturistes : la nudité devient « naturelle », synonyme de liberté, d'affranchissement, comme le met en scène, sous une forme humoristique, la saga du *Gendarme de Saint-Tropez*.

Bibliographie

Anonyme. 1934. « Extrait du règlement d'Héliopolis » *Naturisme, le grand magazine de culture humaine*, n°319-320 : p. 10.

Baubérot, Arnaud. 2004. *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Baubérot, Arnaud et Florence Bourillon (dirs.). 2009. *Urbaphobie. La détestation des villes aux XIXe et XXe siècles*. Paris : Bière.

Becker, Jean-Jacques et Serge Berstein. 1990. *Victoire et frustrations (1914-1929)*. Paris : Seuil.

Becker, Howard. 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel. Chapoulie. Paris : Métailié.

Bernard, Claude. 1984. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : Flammarion.

Berstein, Serge. 1988. *La France des années 30*. Paris : Armand Colin.

Carton, Paul. 1922. *Les lois de la vie saine*. Paris : Maloine.

—. 1925. *La synthèse libératrice*. Paris : Maloine.

Charle, Christophe. 2011. *La discordance des temps : une brève histoire de la modernité*. Paris : Armand Colin.

Cluet, Marc. 1999. « La libre-culture : le mouvement nudiste en Allemagne depuis les origines jusqu'à l'arrivée d'Hitler au pouvoir (1905-1933) » Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.

Colera, Christophe. 2008. *La nudité. Pratiques et significations*. Paris : Éditions du Cygne.

Demarquette, Jacques. 1935. *La santé par la sagesse. La pratique du naturisme. Ses degrés progressifs*. Paris : Éditions du Trait d'Union.

Durville, Gaston et André Durville. 1935. *Fais ton corps*. Paris : Naturisme.

Ferré, Louise-Marie. 1935. *Ce qu'il faut savoir du naturisme*. Paris : Maloine.

Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

Fougérat de David de Lastours, François. 1953. « Les noces d'argent de Vie et lumière » *Vie et lumière*, n°12 : p. 1.

Fureix, Emmanuel et François Jarrige. 2015. *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIXe siècle français*. Paris : La Découverte.

Garden, Maurice. 2008. « Médecine savante et médecine naturelle en Allemagne (fin 19e – début 20e siècle) ; un essai de compréhension par la lecture de la presse corporative et de la littérature de vulgarisation » in Favier, René et Laurence Fontaine (dirs.). *Un historien dans la ville. Maurice Garden*, p. 399-422. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Goffman, Erving. 1968. *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Traduit de l'anglais par Liliane Lainé. Paris : Éditions de Minuit.

Guérrand, Roger-Henri et Francis Ronsin. 2001. *Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*. Paris : Spartacus.

Hébert, Georges. 1927. « Les hideurs de la mode. Comment la femme moderne conçoit la beauté plastique » *L'éducation physique*, n°4 : p. 169-172.

Hébert, Yvonne. 1929. « L'abandon du foyer » *L'éducation physique*, n°10 : p. 122-125.

Kienné de Mongeot, Marcel. 1931a. « La jeune fille et les préjugés » *Vivre intégralement. La revue d'hygiène sociale et de libre-culture*, n°87 : p. 3.

—. 1931b. *Beauté et libre culture*. Paris : Éditions de Vivre.

—. 1935. « La culture individuelle » *Vivre-Santé, supplément littéraire*, n°178 : p. 3.

Le Breton, David. 2002. *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Paris : Métailié.

Leenhardt, Jacques et Robert Pitch. *Au jardin des malentendus. Le commerce franco-allemand des idées*. Arles : Actes Sud.

Lê-Germain, Élisabeth et Philippe Tétart. 2007. « Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) » in Tétart, Philippe (dir.). *Histoire du sport en France. Du Second Empire au régime de Vichy*, p. 227-260. Paris : Vuibert / Musée national du Sport.

Lever, Maurice. 1993. *Canards sanglants. Naissance du fait divers*. Paris : Fayard.

Mollier, Jean-Yves. 2014. L*a mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*. Paris : Fayard.

Tamagne, Florence. 2005. « La Ligue mondiale pour la réforme sexuelle : La science au service de l'émancipation sexuelle ? » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°22 : p. 101-121.

Musset, Benoît. 2015. *Hommes nouveaux et femmes nouvelles : de l'Antiquité au XXe siècle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Pudor, Heinrich. 1906. *Katechismus der Nacktkultur*. Berlin / Steglitz : Pudor Verlag.

—. 1912. *Deutschland für die Deutschen ! Vorarbeiten zu Gesetzen gegen die jüdische Ansiedelung in Deutschland*. Müchen / Leipzig : Hans Sachs Verlag.

Riot-Sarcey, Michèle. 1998. *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*. Paris : Albin Michel.

Tétart, Philippe. 2005. « Quel genre pour la championne ? Sur la représentation de Suzanne Lenglen (1914-1921) » in Liotard, Philippe et Thierry Terret (dirs). *Sport et genre – Volume 2. Excellence féminine et masculinité hégémonique*, p. 73-90. Paris : L'Harmattan.

Thiercé, Agnès. 1993. *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*. Paris : Belin.

Vigarello, Georges. 2007. *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir : de la Renaissance à nos jours*. Paris : Seuil, coll. « L'Univers historique ».

—. 2014. *Le sentiment de soi*. Paris : Seuil.

Villaret, Sylvain. 2005. *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*. Paris : Vuibert.

—. 2006. *Naturisme et éducation corporelle : des projets réformistes aux prises en compte politiques et éducatives (XIXe – milieu XXe siècles)*. Paris : L'Harmattan.

—. 2014. « Du projet utopique à la réalité. La création d'Héliopolis, première commune naturiste de France (1930-1939) » *Histoire urbaine*, n°41 : p. 121-136.

Winock, Michel. 2017. *Décadence fin de siècle*. Paris : Gallimard.

Note

[1] Médecine naturelle.

[2] Sous leur plume, le naturisme est ainsi dévolu à la régénération de la race germanique et se prolonge à travers la préconisation de mesures comme la sélection des individus aptes au mariage, sélection fondée sur des critères raciaux, physiques et spirituels. Leur conception du naturisme mêle étroitement nationalisme et antisémitisme. Voir Heinrich Pudor (1912).

[3] Les naturistes qui plaident pour une nudité totale (ou nudo-naturistes) sont alors une minorité. Comme Kienné de Mongeot, les concepteurs du nudo-naturisme insistent sur la nécessaire dénudation des parties génitales, gage d'un surcroît de santé mais aussi support d'une réforme des mœurs. La plupart des leaders mouvements naturistes, comme l'hébertisme, sont acquis à un dévêtissement limité au port du maillot de bain pour les hommes et du « deux pièces » pour les femmes.

[4] En 1931, la section française de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle est créée. Elle est dirigée par le Dr Vachet, naturiste notoire, le Dr Blum et le Dr Francillon-Lobre.

[5] Reste que la perception de la nudité est très subjective. Le fait de dévoiler certaines parties du corps, en contrevenant aux normes de pudeur socialement établies, peut être ainsi assimilé par le pratiquant lui-même, ou les spectateurs, à un état de nudité. Cela doit nous permettre d'apprécier les difficultés qu'implique alors le fait de se dévêtir, en particulier intégralement. Christophe Colera insiste sur cette perception culturellement construite de la nudité. Il entend cette dernière comme celle de « la personne qui *pense* d'elle-même (lorsqu'elle est seule) ou dont les autres peuvent *penser* (quand elle leur fait face), dans une situation donnée, qu'elle l'est » (2008, p. 6).

[6] Archives de la commune d'Hyères, série 3 D 20 n°7.

Article mis en ligne le Thursday 15 August 2019 à 16:34 –

Pour faire référence à cet article :

Sylvain Villaret,"La lutte pour l'instauration de nouvelles normes corporelles.", *EspacesTemps.net*, Works, 15.08.2019
https://test.espacestemps.net/en/articles/la-lutte-pour-linstauration-de-nouvelles-normes-corporelles/

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.